

elle vint au-devant de lui, jusqu'à la porte judiciaire où il tomba pour la seconde fois sous sa croix, le Christ parcourut....."

IV

FAVEURS OBTENUES.

DESCHAMBAULT : Au mois de mai dernier, je fus atteinte d'une maladie très grave ; je reçus même les derniers sacrements. J'eus alors recours en la Protection de Notre-Dame du Rosaire. Après lui avoir promis de faire un Pèlerinage au Cap, si elle m'obtenait ma guérison, et de plus de publier cette Faveur dans ses Annales, je commençai immédiatement à prendre du mieux. Aujourd'hui, je suis complètement guérie. Mille actions de grâces soient rendues à cette bonne Mère et je mets mes parents et amies sous sa maternelle protection : **LAURENTIA GAUTHIER.**

TROIS-RIVIÈRES : J'ai été guérie d'une terrible maladie qui m'avait prise tout à coup. J'avais tout le corps engourdi. Je me sentais mourir. Alors j'invoquai Notre-Dame du Rosaire, et je promis de le faire inscrire dans les Annales si je revenais à la santé. Je fus guérie en quelques heures. J'ai aussi obtenu la guérison de mon enfant très malade par l'intercession toute-puissante de Notre-Dame du Saint Rosaire : **Dame A. B.**

CONGRÉGATION DES SŒURS DE L'ASSOMPTION : ST-MAURICE : " Nous certifions que Mlle Anna Lacroix, élève à notre Pensionnat de St-Maurice, souffrait